

Paris, le 4 novembre 2015

LE PRÉSIDENT

## COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 4 NOVEMBRE 2015

Lors de sa réunion du 4 novembre 2015, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

### I –Nouvelle saisine

#### - **Projet de parc d'attractions Heroïc Land à Calais (62).**

A la suite de sa saisine par dix parlementaires du Pas-de-Calais et l'association France Nature Environnement (FNE), la CNDP avait demandé au maître d'ouvrage, Calais Promotion, de lui adresser un dossier relatif au parc d'attractions Heroïc Land.

La CNDP a entendu le Député Yann CAPET, au nom des parlementaires, Monsieur Michel DUBROMEL, vice-président de FNE et Madame Natacha BOUCHART, Sénatrice-Maire de Calais et Présidente de Calais Promotion.

Après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote, la CNDP a décidé de ne pas organiser un débat public mais de recommander au maître d'ouvrage de conduire une concertation sous l'égide d'un garant que la CNDP lui désignera lors de sa prochaine séance.

La CNDP a en effet considéré que :

- le projet ne présente pas un caractère d'intérêt national au sens des dispositions du code de l'environnement,
- le projet présente des enjeux socio-économiques forts pour le territoire de l'agglomération calaisienne,
- le projet a des impacts sur l'environnement qui ont été partiellement traités lors de l'approbation des dossiers de réalisation des deux ZAC, avec des compensations réalisées ou en cours de réalisation,
- à l'issue de l'enquête de déclaration du projet de parc d'attractions Heroïc Land avec mise en compatibilité du PLU, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable sans réserve à la déclaration d'intérêt général du projet,
- il est nécessaire d'approfondir la concertation avec le public.

## II – Débats publics

### - **Projet EuropaCity sur le triangle de Gonesse (95)**

Lors de sa séance du 2 octobre 2013, la CNDP a décidé d'organiser un débat public sur le projet EuropaCity, présenté par la société Alliages & Territoires, filiale du groupe AUCHAN, projet de 3,1 milliards d'euros sur la commune de Gonesse (Val d'Oise).

La remise du dossier du maître d'ouvrage a été différée à deux reprises à la demande d'Alliages & Territoires.

La Commission nationale, après avoir entendu les responsables du projet, a considéré le dossier comme suffisamment complet pour être soumis au débat public.

Un certain nombre de remarques ont néanmoins été formulées ; la plus importante concerne la desserte du site, notamment par les infrastructures routières. L'importance du trafic supplémentaire généré (plus de 3 800 véhicules à l'heure de pointe du soir) aura des impacts importants sur des axes autoroutiers déjà très chargés. Il appartiendra aux services de l'Etat, en liaison avec le maître d'ouvrage, d'apporter des éléments complémentaires sur ce point.

D'autres questions ont été posées concernant l'intégration de ce projet dans un territoire marqué par d'importantes difficultés économiques et sociales, l'insertion pour les jeunes des quartiers défavorisés, la formation, etc.

### - **Projets de Center Parcs**

Les comptes-rendus et bilans des débats relatifs aux projets de Center Parcs sur les communes du Rousset (Saône-et-Loire) et de Poligny (Jura) ont été rendus publics le 3 novembre dernier.

### - **Projet de liaison autoroutière A31 bis : Gye - frontière luxembourgeoise**

Le compte-rendu et le bilan du débat seront rendus public le 24 novembre à Metz et à Nancy.

## III – Concertations recommandées

### - **Projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre-Lille et Arras.**

Ce projet concerne la reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Avelin et Gravelle. La CNDP a pris connaissance du rapport du garant, Monsieur Bernard FERY et du compte-rendu du maître d'ouvrage, relatifs à la phase de concertation post-débat public. La Commission a donné acte de ces deux documents qui seront joints au dossier d'enquête publique.

## IV – Questions diverses

### ▫ Le débat citoyen planétaire à la COP 21.

Quatre side-events relatifs au débat citoyen planétaire seront organisés dans le cadre de la COP 21 :

- **30 novembre 18h30-20h00** : Présentation des résultats du débat (UNFCCC, zone bleue)
- **1er décembre 13h45-15h15** : Quels impacts ont les citoyens sur les négociations internationales ? (Espace Générations Climat)
- **4 décembre 9h45-11h15** : Comment mettre en œuvre l'accord de Paris en partant du point de vue des citoyens ? (Espace Générations Climat)
- **9 décembre 11h00-13h00** : Les citoyens acteurs de la COP 21 ; pour un accord à Paris (Pavillon de la France, zone bleue)

Les événements organisés sur l'Espace Générations climat sont libres d'accès.



Christian LEYRIT